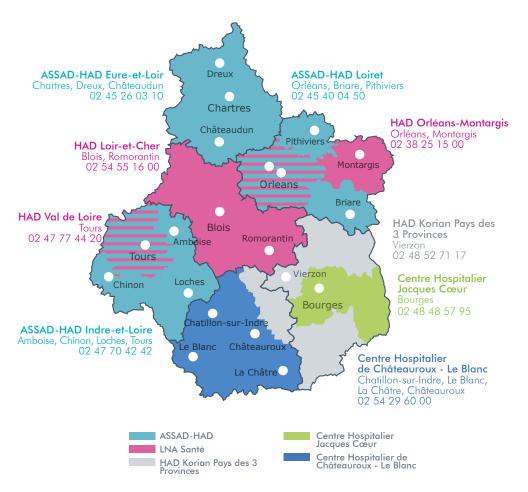
Cinq acteurs à votre service en région Centre-Val de Loire



Comment trouver son had : http://trouversonhad.fr/
Pour les professionnels, un outil d'aide à l'orientation des patients en HAD : https://adophad.has-sante.fr











L'HOSPITALISATION À DOMICILE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

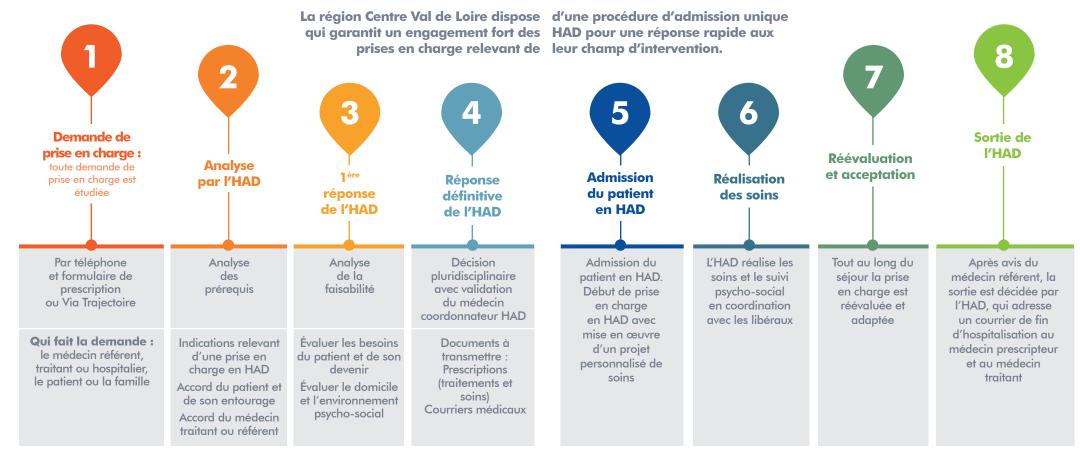








PROCÉDURE DE PRISE EN CHARGE EN HAD



L'HAD c'est quoi?

L'HAD permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation avec hébergement, elle se réalise au domicile du patient ou en hébergement collectif (EHPAD, handicap, précarité...), avec l'accord du médecin traitant ou référent et en coordination avec l'ensemble des acteurs libéraux.

La continuité est assurée 24h/24 et 7j/7 avec intervention de professionnels de santé au domicile du patient.

Une équipe pluridisciplinaire se déplace au domicile du patient avec prise en charge psychosociale et soutien aux aidants, si necessaire.

L'HAD fournit tous les médicaments, le matériel médical, les consommables et assure tous les soins nécessaires.

L'HAD permet une réduction des dépenses de l'Assurance Maladie et une maîtrise des coûts liés à la santé ainsi qu'une amélioration des parcours de soins.

Pour quels patients?

Elle prend en charge **des patients de tout âge,** pour une durée limitée en fonction du projet personnalisé de soins, dans le cadre notamment :



 de pansements et de soins complexes (de plus de 30 min/jour ou pluriquotidien, en moyens soins techniques de par pression négative, jetox, de trachéotomie, drainage pleural...),



- · de soins post opératoires,
- \cdot de soins palliatifs et d'accompagnement de fin de vie,
- · de réalisation de chimiothérapie à domicile,
- · de traitements intraveineux (antibiothérapie...),
- · de prise en charge de la douleur (pompe à morphine, MEOPA, antalgiques ciblés...),
- · de nutrition entérale ou parentérale,
- · de rééducation neurologique ou orthopédique...

Toute demande de prise en charge sera étudiée.